

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, le gouvernement a annoncé via le comité interministériel pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes une série de mesures destinées à faire reculer les inégalités entre femmes et hommes.

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les mesures présentées sont largement inspirées par les idées qui ont émergé au cours du Tour de France de l'Égalité, la consultation territoriale qui s'est déroulée d'octobre à mars.

Elles sont déclinées en 4 axes avec 10 mesures phares annoncées :

- Transmettre et diffuser la culture de l'égalité
- Agir pour l'égalité professionnelle tout au long de la vie
- Faire vivre l'égalité au quotidien en garantissant l'accès aux droits
- Un service public exemplaire en France et à l'international

L'objectif est de transmettre et de diffuser la culture de l'égalité, d'agir pour l'égalité professionnelle tout au long de la vie, de faire vivre l'égalité au quotidien en favorisant l'accès aux droits. Ainsi à l'école, au travail, dans les services publics, dans les transports, dans les médias, dans les rues, dans nos loisirs, sur Internet... le Gouvernement est décidé à agir partout où la vie des femmes doit changer.

En savoir plus

- [Dossier de presse du Comité interministériel Accès](#) [1]
- [Site du secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes Accès](#) [2]

Dates: Vendredi 30 mars 2018 - 17:00

Thématiques: [Développement Social](#) [3]

[Discrimination](#) [4]

[Lutte contre les discriminations](#) [5]

Publié le 30 mars 2018

URL de la source (modifié le 30/03/2018 - 17:01): <https://irev.fr/actualites-0/plan-interministeriel-pour-legalite-femme-homme-de-nouvelles-mesures>

Liens

[1] http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/03/dp_comite_interministeriel_egalite_-_08.03.2018.pdf

[2] <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/8mars-a-journee-internationale-des-droits-des-femmes/>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3679>

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/3680>

[5] <https://irev.fr/taxonomy/term/3689>